

STRUCTURÉ ■

Article 6 ■

## Données clés (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**  
Classification AMF : **Fonds à formule**  
Droit applicable : **de droit français**  
Code ISIN : **FR0013380813**  
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**  
Garant : **AMUNDI FINANCE**  
Devise de référence de la classe : **EUR**  
Actif géré : **59,07 ( millions EUR )**  
Unité de la première souscription : **0 Part(s)**  
Périodicité de calcul de la VL : **Quotidienne**  
Société de gestion : **Amundi Asset Management**  
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**  
Eligible PEA : **Oui**  
Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**  
Frais courants : **1,30%**

## Données Clés - Fonds à formule (Source : Amundi)

Date de lancement : **26/04/2019**  
Durée de vie : **A ÉCHÉANCE**  
Date d'échéance : **26/04/2029**  
Nature de la protection : **Aucune**  
Date De Sortie Conditionnelle : **-**

## Profil de risque et de rendement (SRI) (Source : Fund Admin)



1 A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible  
7 A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

En cas de rachat avant l'échéance, le porteur prend un risque non mesurable a priori, le prix de vente étant fonction des marchés ce jour-là. Le prix pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule.

## Objectif d'investissement

Ce fonds est une alternative à un placement risqué de type « actions », qui en contrepartie d'un plafonnement de la performance éventuelle à échéance des 10 ans, offre une protection partielle du capital à hauteur de 85% du capital investi<sup>3</sup>. Il présente donc un risque de perte en capital limité à 15% (hors frais).

Chorélia n°4 est un fonds à formule ayant une durée de placement de 10 ans et offrant une protection partielle à l'échéance de 85 % de la Valeur Liquidative de Référence<sup>1</sup> dont la performance est liée à l'évolution d'un panier d'actions de la zone euro (calculée hors dividendes)<sup>2</sup>.

À l'échéance du 26 avril 2029 (durée 10 ans), la Valeur Liquidative Finale sera égale à la Valeur Liquidative de Référence<sup>1</sup> augmentée ou minorée de la moyenne des performances des actions composant le Panier. En cas de performance négative, le risque de perte en capital ne peut excéder 15 %<sup>3</sup>. En revanche, en cas de performance positive ou nulle, la performance finale du panier est limitée à 120 % (soit un taux de rendement annuel maximum 8,20 %<sup>3</sup>).

La performance de Chorélia n°4 est liée à celle des actions des 20 premières pondérations de l'indice Euro Stoxx 50 (calculés hors dividendes) à la date du 7 décembre 2018.

(1) La Valeur Liquidative de Référence est définie comme étant la plus élevée des VL établies entre le 15 janvier 2019 inclus et le 26 avril 2019 inclus.

(2) Pour plus de précision, se référer au paragraphe « objectifs et politique d'investissement » de la documentation juridique du FCP.

(3) Hors frais d'entrée (CTO/PEA), hors frais liés à l'assurance vie (frais sur versement ou arbitrage, frais de gestion et cotisation éventuelle de la garantie complémentaire en cas de décès) et hors fiscalité liée au cadre d'investissement, pour les investisseurs ayant souscrit sur la Valeur Liquidative de Référence et conservant leurs parts jusqu'à l'échéance de la formule le 26 avril 2029.

## Valeur Liquidative (Source : Fund Admin)

VL de référence \* : **100,00**  
Date VL encours FAF : **28/03/2024**  
VL : **115,7761**  
Evolution depuis l'origine : **15,78%**

NB : L'évolution de la valeur liquidative en cours de vie ne reflète pas la performance finale offerte par le placement. Ce fonds bénéficie d'un objectif à l'échéance défini dans les documents contractuels. Il est important de conserver ce support jusqu'à l'échéance pour bénéficier de la formule.

\* La valeur liquidative de référence correspond au prix d'une part au lancement de la formule (hors frais).

## STRUCTURÉ ■

## Niveaux des actions du panier (Source : Amundi)

	Niveau initial	Niveau maximum par titre à l'échéance de la formule	Niveau actuel pour information
AIRBUS GROUP (ex: EADS)	120,47	-	170,72
ASML HOLDING ORD (R&D)	185,00	-	892,20
Air Liquide	97,96	-	192,84
Allianz	214,88	-	277,80
Anheuser-Busch Inbev	78,95	-	56,46
BASF	72,56	-	52,93
BMW	48,05	-	106,96
BNP Paribas	47,90	-	65,86
Banco Santander	4,45	-	4,52
Bayer	60,93	-	28,43
Danone	72,12	-	59,89
Deutsche Telekom	14,94	-	22,50
L'Oreal	241,70	-	438,65
LVMH	351,70	-	833,70
Mercedes-Benz Group AG	48,73	-	73,81
SAP	113,78	-	180,46
Sanofi-Synthelabo	76,91	-	90,96
Siemens	96,63	-	176,96
Total	48,52	-	63,47
Unilever PLC	53,64	-	46,52

(1) sur 3 relevé(s) (cours de clôture) du 30/04/2019 au 03/05/2019

## Evolution par rapport à son niveau initial (source Bloomberg)

54,20%

## Frais de sortie (source : Amundi)

A l'échéance : néant

Entre le 15 janvier 2019 inclus et le 26 avril 2019 inclus : néant

1% acquis au fonds aux autres dates

## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

